

**Durée :** 1 jour / 7 heures en Recyclage  
2 jours / 14 heures en formation Initiale

Réf : RGKR31/82



Formation en vue de la  
délivrance d'une  
autorisation de conduite par  
l'employeur.

## Objectif

Être capable de conduire un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité et obtenir une attestation de compétences® en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

## Public

- Groupe de **5 personnes** au plus  
**En renouvellement**
- Groupe de **3 personnes** au plus  
**En formation initiale**

## Pré requis

Maitrise des consignes orales et écrites en français, présenter les **aptitudes médicales requises**

## Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

## Contact

**Laurent ELBEZ**

06 43 86 70 62

[lelbez@poleformation74.com](mailto:lelbez@poleformation74.com)

## Éléments du Programme

### THEORIQUE

- Contexte règlementaire.
- Technologie des chariots automoteurs de manutention.
- Le métier : Rôles et responsabilités.
- Conditions de stabilité.
- Capacité de charge.
- Vérifications d'usage et entretien à l'occasion de la prise et la fin de poste.

### PRATIQUE (Par groupe de 5 personnes maximum)

- Opération de prise de poste.
- Circulation à vide ou en charge, maîtrise de la maniabilité des chariots.
- Prise et dépose de charge (sol/pile).
- Stockage et déstockage dans un palettier <sup>(1)</sup>.
- Opération de fin de poste.

## Modalités pédagogiques

Animation par un formateur expérimenté (équipé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur et de maquettes.

Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

### L'entreprise met à disposition les équipements suivants (à minima) :

Un chariot élévateur à mât rétractable

Une installation de rayonnages à palettes <sup>(1)</sup>.

**Les documents de conformité de l'appareil** (certificat de conformité, rapport de vérification périodique vierge datant de moins de 6 mois sans mise à l'arrêt préconisée ou avec levée des observations, notice d'instructions)

<sup>(1)</sup> si l'entreprise en est équipée.

Formation accessible partiellement aux personnes en situation de handicap, consulter le référent AFPI.

### Evaluation et validation

Attestation de fin de formation.

**Tests théoriques et pratiques** en vue de l'obtention d'une attestation de compétences.

Questionnaire de satisfaction